

La Fédération SUD Éducation appelle tous les personnels à la grève

Tous et toutes en grève le 17 septembre !

Réforme du collège : la combattre et revendiquer un autre projet

SUD Éducation, comme une majorité de personnels, reste fermement opposé à « la réforme du collège 2016 », car derrière un écran de fumée pédagogique, cette réforme est avant tout structurelle et économique. Face à la volonté du ministère de passer en force après deux grèves en mai et juin dernier, il faut renforcer et élargir la mobilisation pour obtenir l'abrogation de cette réforme.

- ❑ Celle-ci renforce « l'autonomie des établissements », qui est en fait celle des chef-fe-s d'établissements, puisque les horaires des matières seront modulables et globalisés par cycle.
- ❑ Ce qui sera enseigné variera considérablement d'un établissement à l'autre, accentuant les inégalités sociales et territoriales.
- ❑ Le traitement de la difficulté scolaire est renvoyé en dehors de la classe avec des solutions comme l'aide personnalisée qui ont montré leur inefficacité dans le primaire et au lycée.

Contre les récupérations politiciennes, nous nous opposons à celles et ceux qui critiquent cette réforme au nom du refus d'approches pédagogiques des enseignements, d'un collège inégalitaire et élitiste. Dans cette réforme le pédagogique n'est qu'un habillage. Elle est à l'opposé du projet de collège porté par SUD éducation, qui s'inscrit dans la perspective d'une école polytechnique pour toutes et tous, égalitaire et reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.

Statuts, conditions de travail, c'est tou-te-s ensemble qu'il faut lutter !

Pour gagner, il est indispensable d'étendre la mobilisation au-delà du collège et de revendiquer les moyens qui sont un préalable à toute amélioration du système éducatif.

- ❑ Cette réforme est liée directement à la modification statutaire du 2nd degré contre laquelle SUD éducation a voté dans les instances en 2014. Accepter cette réforme, c'est aussi accepter en collège, puis en lycée, une aggravation de la charge de travail des personnels, avec la participation à des conseils collège-école, conseils de cycles, de niveaux...

C'est aussi accepter la division des personnels, avec la mise en place de divers référent-e-s à tous les niveaux, nommé-e-s par l'administration, et qui risquent d'être de véritables petit-e-s chef-fe-s.

- ❑ De plus, la « réforme du collège », comme celles des rythmes scolaires et du lycée, va accentuer les inégalités entre établissements, mettre les collègues en concurrence, accentuer les hiérarchies intermédiaires. Ne pas combattre cette réforme, c'est aussi accepter ces réformes précédentes dont nous demandons toujours l'abrogation.
- ❑ Le bilan de la réforme des rythmes scolaires est catastrophique tant pour les enseignant-e-s que pour les élèves : remise en cause des statuts, confusion entre périscolaire et scolaire, municipalités intrusives, fatigue, etc. Son abrogation est toujours d'actualité.
- ❑ Depuis 5 ans les salaires sont bloqués pour tous les fonctionnaires, dans un contexte d'austérité qui met à mal services publics, droits sociaux et solidarités.

Le 17 septembre doit être l'occasion de se mobiliser dans l'unité pour refuser les contre-reformes et revendiquer les moyens dont nos écoles et établissements ont besoin :

- ➔ Une réduction du nombre d'élèves par classe en école, collèges et lycées avec des plafonds nationaux et des créations de postes à la hauteur des besoins.
- ➔ Une diminution du temps de travail de tou-te-s et du temps de service devant élèves pour les enseignant-e-s, qui favorise la concertation et le travail en équipe.
- ➔ Des mesures spécifiques pour l'éducation prioritaire en matière d'effectifs et de temps de service.
- ➔ L'augmentation générale des salaires.
- ➔ Un autre projet pour l'école, égalitaire et émancipateur.

**Débattons en assemblée générale des suites à donner au 17 septembre !
Nous appelons tous les personnels à lutter ensemble contre toutes ces réformes, pour reprendre la voie des conquêtes sociales.**